



AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

AVIS public est par les présentes donné par le soussigné qu'au cours d'une séance ordinaire du conseil d'arrondissement qui aura lieu le mardi **7 février 2023, à 19 h**, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au **4555, rue de Verdun**, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande de dérogation mineure portant sur l'immeuble situé au **42, place du Commerce** (lot n° 2 871 593) et ayant pour objet de :

permettre l'installation d'une enseigne à plat de 8,69 mc dépassant la superficie maximale autorisée de 8 mc tel que prescrit à l'article 301 du Règlement de zonage (1700).

Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande de dérogation mineure.

DONNÉ à Montréal, arrondissement de Verdun, le 16 décembre 2022.

Diane Garand, Secrétaire-recherchiste